

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE BISCUITS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOBISCI »

Siège ABIDJAN COCODY ATTOBAN NON LOIN DE
L'UNIVERSITE TG MASTER, Lot 12, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE BISCUITS DE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « SOBISCI »

Objet : FABRICATION ET VENTE DE TOUS PRODUITS
RELEVANT DE LA BISCUITERIE, CHOCOLATERIE,
CONFISERIE, ET AUTRES DERIVES, IMPORT& EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée. Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ATTOBAN NON LOIN DE
L'UNIVERSITE TG MASTER, Lot 12, Ilot 2

Dirigeant(s) M KARAGNARA MODIBO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07698 du 19/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57048/GTCA/RC/2024 du 19/09/2024

